



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE A USAGE DE BAR, SNACK,
BRASSERIE LICENCE IV LJ SARL LA MELOPEE

VENTE DU 07/05/2019

2 rue Colbert 38000 GRENOBLE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mardi 07 MAI 2019 à 14 h

2 rue Colbert 38000 GRENOBLE

**D'UN FONDS DE COMMERCE A USAGE DE
BAR, SNACK, BRASSERIE LICENCE IV**

Liquidation Judiciaire de SARL LA MELOPEE immatriculée au registre du commerce de
GRENOBLE sous le numéro 450.310.750.

Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble, en date du 12 février 2019

MISE A PRIX: 15 000€

S'appliquant :

A. Aux éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage,

droit au bail, Licence IV) à concurrence de 7.500€

B) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation)

à concurrence de..... 7.500€

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 6 mars 2019. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à
GRENOBLE (Isère) 16 rue Général Mangin, Maître BERTHELOT Mandataire-Judiciaire, seul habilité à
recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé
par la SELAS 2 C PARTENAIRES, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé en son Etude,
où il peut être consulté. Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SELAS 2 C PARTENAIRES,
Commissaires-priseurs judiciaires à Grenoble.

Pour tous renseignements complémentaires contact : Monsieur PERRIN Jonathan 06.33.66.76.22

Les propriétaires des murs sont : Monsieur TARDY Jean-Claude et Madame MONTCOURTOIS Françoise épouse TARDY demeurant : 233 route de Velanne 38480 SAINT JEAN D'AVELANNE.

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 10.000 € par chèque certifié à l'ordre de la SELAS 2 PARTENAIRES. Pour le paiement du solde, une garantie bancaire ou chèque certifié sera exigé immédiatement après l'adjudication, à l'acquéreur du fonds de commerce. Règlement comptant frais en sus.

A défaut d'adjudicataire pour le fonds de commerce, vente détaillée du matériel.